

WAR ZAO

SOMMAIRE

RESSOURCES : pour
une vraie réforme P1

COURRIER des
LECTEURS P2-4

Assemblée départementale
C.C.A.P.H. - TRANSPORTS P5

M.D.P.H. - Ressources
délégation P6

BRÈVES-LOISIRS
agenda- divers P7

À votre service P8

RESSOURCES : POUR UNE VRAIE REFORME

Le 10 juin 2008, le président de la République a annoncé lors de la conférence nationale du handicap une réforme de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Les adhérents de l'APF réunis en Assemblée Générale à Metz le 28 juin 2008 expriment leur colère: Le président de la République et son gouvernement restent sourds à leur demande légitime d'un revenu d'existence au moins égal au SMIC brut, permettant d'en finir avec la «logique» des **minima sociaux**.

Les adhérents de l'APF jugent la réforme proposée insuffisante. Même en tenant compte de l'engagement du président de la République pour une revalorisation de 25% sur cinq ans, l'AAH restera inférieure au seuil de pauvreté.

Cette réforme :

exclut arbitrairement du champ d'application les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail, les personnes de plus de 60 ans...

maintient la prise en compte **inacceptable des ressources du conjoint**, concubin, pacsé, dans le calcul du montant de l'AAH attribuable,

introduit de **nouveaux critères d'accès** susceptibles de faire perdre tout ou partie de leur allocation à certains bénéficiaires de l'AAH;

Les adhérents de l'APF, malgré leur volonté de privilégier, chaque fois que possible, l'accès à l'emploi plutôt que l'assistance, refusent de voir conditionner l'attribution de l'AAH à «l'employabilité» des personnes en situation de handicap. Une majorité de bénéficiaires de l'AAH est en effet très éloignée de l'accès ou du retour à l'emploi.

Plus largement, les adhérents de l'APF n'accepteront aucune remise en cause de la ½ part fiscale supplémentaire pour les personnes en situation de handicap dans le cadre d'une réforme sur les ressources.

Motion adoptée à l'Assemblée Générale de Metz le 28 juin 2008



On est tous faits pour aimer la vie !

87, Rue de Gouesnou
29200 BREST

☎ 02 98 42 07 70

📄 02 98 42 07 24

65, Rue de Bénodet
29000 QUIMPER

☎ 02 98 90 06 10

📄 02 98 90 32 52

www.apf29.org

NI PAUVRE NI SOUMIS

Le 29 mars, 4 autocars et 7 minibus ont acheminé quelques 250 adhérents APF du Finistère vers PARIS.

Un périple de 24 heures, une mobilisation impressionnante (35.000 manifestants), toutes les grandes associations et tous les handicaps représentés, pour un résultat décevant.

Aucune prise en compte de notre revendication pour un véritable revenu d'existence et des décisions renvoyées à la conférence nationale du Handicap le 10 juin.

La mobilisation continue, notre combat légitime ne peut pas rester sans réponse !!

Un voyage de 20 heures à PARIS

Samedi 29 mars, 3 heures 30 du matin, 7 résidents prennent la route pour aller sur PARIS participer à la manifestation «NI PAUVRE NI SOUMIS».

8 H 30, un arrêt petit déjeuner après CHARTRES, quand on est garé, je tourne la tête, là le véhicule d'à côté, c'était le Foyer de Keraman de QUIMPER avec des copains, ça promet pour la journée. Je rentre dans la boutique pour faire une pause; là on commence à se rendre compte du nombre de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie

Tous les gens reprennent la route vers PARIS. Là, il faut mettre des étiquettes orange pour représenter la Région Ouest. La France a été divisée en 5 grands secteurs géographiques; nous devons nous rendre à un point de rendez-vous, situé place Dauphine et de là, par convois de dix cars nous étions escortés par des motards, jusqu'au lieu du départ de la manifestation.

Dans le véhicule, nous avons un GPS, nous arrivons sur la région parisienne, on a rejoint le lieu du grand rassemblement final des différents départements, venus par la route, le train et l'avion.

Le GPS nous envoie Place d'Italie; là est la Région Centre, notre téléphone sonne et nous demande le lieu où on se trouve, nous dit d'aller rejoindre la place Dauphine pour la Région Bretagne.

La visite de PARIS en prime avec la Tour Montparnasse et la grande dame de fer (la Tour Eiffel).

Nous descendons du véhicule et partons manifester sans avoir mangé les sandwiches. Il faut réussir à rattraper les autres, vu que tous les casse-croûtes sont avec eux. A 14 Heures, nous prenons les médicaments et je pars essayer de retrouver le reste du groupe dans cette foule.

Je fais une bonne partie de la manif tout seul; vers la fin, je rattrape des amis de l'APF de BREST.

Place de l'Opéra, le foyer de Kerlivet est là. Je vais pouvoir me restaurer à 16 Heures.

Ronan PAUL



Jeanne,

Que je te raconte un peu mon voyage aller-retour à PARIS!

Je vais sûrement te faire sourire plus d'une fois mais c'est ma version.

D'autres ont dû le vivre différemment... Il paraît que nous étions 3 cars et 4 mini-bus à partir de QUIMPER. Mais nous ne nous sommes pas vus pendant 24 H.

Le 29 mars donc, nous avons fait une marche vers l'Elysée; mais ne me demande pas où est l'Elysée, je n'en sais rien! Je suis allée à PARIS, j'ai vu la Tour Eiffel, les bureaux de TF1, la Seine, les bateaux-mouches, je crois la Tour Montparnasse, l'Assemblée Nationale, l'Arc de Triomphe et la place de l'Etoile, l'Opéra et l'Ecole Nationale de Musique. Mais de toute façon, nous n'étions pas là pour visiter.

Le départ était prévu à la boulangerie à côté de chez moi; nous étions 6 de la même rue.

Un peu avant 3 H du matin, nous sommes arrivés au car; le temps de monter (il commençait à pleuvoir), il était 3 h 1/2 quand nous avons démarré. Et nous avons roulé, j'ai dormi (je me souviens d'une manif où je n'avais pas fermé l'œil pendant 24 h et j'avais eu mal au dos longtemps après; aussi, cette fois-ci, ai-je pris mes précautions: plaid polaire et oreiller. Tant pis pour le ridicule). J'ai oublié de te dire que c'est Annie qui est venue s'occuper de moi au réveil et ça, c'est un sacré honneur pour moi, parce que depuis que je côtoie l'APF, Annie y travaille.

Lorsque je me suis réveillée, nous étions arrêtés sur une aire de repos. De loin, j'ai pu apercevoir des bénévoles et

des handicapés de QUIMPER; mais nous étions beaucoup trop éloignés pour pouvoir converser.

L'entrée dans PARIS a été laborieuse: sur un très long boulevard, on m'a dit que c'était l'Avenue Foch, le car a avancé très lentement; on avançait de quelques mètres, le chauffeur coupait le moteur, les valides allaient regarder plus devant, faire le trottoir ou se dégourdir les jambes, c'est comme tu veux. En tous cas, on a répété la scène plusieurs fois. Et c'est vrai qu'à PARIS, beaucoup de gens font du jogging le samedi, avec ou sans chien; j'en ai vu des dizaines..

J'ai hâte de lire des comptes-rendus, parce que je crois que les occupants de chaque véhicule aura sa version des faits. En effet, à l'arrivée dans la capitale, la police devait nous escorter. Notre car n'a rien vu, alors qu'un des mini-bus a eu le droit à une «motarde» qui faisait la circulation, les bras en croix, debout sur sa moto.

Le chauffeur nous a enfin laissé descendre au milieu d'une rue «légèrement» encombrée par les voitures, les cars, les piétons, les badauds, les fauteuils... Parce que tout le monde s'arrêtait n'importe où.

On a commencé à marcher, enfin à rouler. Au bout d'1/4 d'heure, j'ai demandé si la manifestation avait commencé; on m'a répondu que oui. On allait je ne sais pas où, mais on suivait le mouvement. Tout le monde était mélangé. C'était un peu la pagaille! Il paraît que les premiers manifestants avaient terminé de défiler et que les derniers n'avaient pas encore commencé. Vu du ciel, ça devait être impressionnant

cette longue file de 16 500 personnes (c'est le nombre de manifestants qui a été donné; le chauffeur nous a mis la radio à 18 h); mais je n'ai pas vu d'hélicoptère; peut-être que pour une manifestation de handicapés, il n'a pas eu le droit de survoler PARIS.

Je n'ai rien entendu des discours; presque à la fin du parcours, nous avons enfin trouvé des toilettes adaptées. Il était temps!

Au retour aussi, j'ai dormi. Heureusement! Je n'étais pas très satisfaite de ma journée. Un peu triste. Aurons-nous gain de cause, un jour? Ou devons-nous toujours nous faire entendre, toujours nous battre, toujours râler? Ce serait beau si.....! J'ai été réveillée par la voix d'Annie qui disait: «On est à Quimper».

Finissons par un sourire. Nous sommes arrivés à 1 h 10 du matin. Il pleuvait beaucoup. Il faisait nuit noire. Annie marchait vite, tête baissée. Et tout d'un coup, je lui dis «tu m'emmènes chez le voisin?» Elle se trompait d'immeuble...

Marie-Laure KERISIT





35 000 Matelots et une pomme à PARIS

Un rendez-vous nous est donné à trois heures, sur le parking du carrefour à QUIMPER le 29 mars 2008. Des grains pimentent cette nuit sans lune; une lumière blafarde provenant de lampadaires, disposés tels des amers, éclaire ce départ pour PARIS en car.

René (mon beau-frère) porte un élégant sweet aux couleurs de la S.N.S.M. et tient un langage de circonstance «en mer la S.N.S.M. sauve les gens en danger, à terre des personnes sont en détresse, à cause d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et le gouvernement les ignore».

Jean-Luc largue devant: c'est parti. Il pleut. La route sera longue.

Après une dernière vérification de l'équipage par Jean-Luc, de simples chuchotements parviennent à mes oreilles sensibles et délicates. Puis le silence nous enveloppe tel un linceul. Le soleil ne se lèvera que dans trois heures.

Le jour est là et le brouhaha des conversations me transporte sur les rives de la revendication, loin du pays aux larmes de pierre que l'on nomme fin de la terre.

Plusieurs arrêts me permettent de rencontrer des membres appartenant à d'autres équipages.

Enfin, me voilà parvenu à la capitale, les yeux chargés de sel et avec mon couteau dans ma poche.

Nous sommes dans PARIS et marquons une pause de trente minutes pour former un convoi de onze cars. Il est décidé que nous traverserons une partie de PARIS à cinquante kilomètres heure, feux de détresse allumés et sans s'arrêter aux feux rouges: il faut forcer le passage...

Quelle traversée: un grand moment de l'histoire de France!

Nous partîmes onze cars et par le prompt renfort d'une circulation intensive, nous arrivâmes à trois cars à cinquante mètres de la place de la république. Là on attend dans le car; J'en profite pour manger.

Je vois passer Monsieur le Directeur, roulant à tombeau ouvert tel le preux chevalier qui va

tenter d'extirper sa belle des griffes du dragon. Cet empressement m'a tout décoiffé... OH MON DIEU.

Nous rejoignons la manifestation.

Je sors mon drapeau breton et roule ma poule. Le groupe de l'ouest est au début du cortège. Pour y aller, je tire des bords et quand la foule est trop compacte, René donne un vigoureux coup de sifflet pour qu'elle s'écarte comme l'on fait, jadis, les eaux de la Mer Rouge devant Moïse.

Nous remontons toujours et encore. Seul Yves Marie poussant Jean-Luc reste dans notre sillage. Je vois des *gwen ha du* devant nous et la police qui nous filme.

Soudain, j'aperçois à tribord le sultan Farid et son harem, je lui présente mes respects.

Maintenant le bosco de l'APF 29, dame Lili, avance en notre compagnie, on progresse rythmé par des slogans tels que «ni pauvre ni soumis» ou «Sarko des euros Fillon du pognon». Puis dame Lili sort une pomme de son sac en laine. Elle est jaune avec une partie rosée, maculée de filaments rouges. Le jaune de la colère, celle qui a mûri artificiellement avec le bain destructeur de la pauvreté. Le rose d'une demande qui date un peu malheureusement: avoir un véritable revenu d'existence, celui qui nous permettra d'être de véritables acteurs de la société. Le rouge des exigences, celles qui amélioreront notre quotidien grâce au meilleur cumul des revenus de remplacement avec un revenu professionnel, grâce à des droits «ouverts».

La pomme n'existe plus mais les revendications restent...

Il est seize heures et nous sommes place de l'opéra. Le temps est venu de regagner notre car. Il est dix sept heures et nous faisons - route terre -.

Je mange mes biscuits au chocolat et je me pose des questions. Pourquoi des slogans lancés par la sono de devant, ne sont pas entendus par nombre de manifestants? A-t-on suffisamment insisté sur l'urgence des situations? Quelle attitude doit-on adopter après cette manifestation car, même si celle-ci est un succès, elle ne règlera pas tout?

Il est une heure trente ce dimanche matin et nous arrivons à QUIMPER. Il pleut. Mais la pluie ne mouille que les cons.

Bruno GUERNALEC

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le 26 avril, s'est tenue à GOUESNOU notre Assemblée Départementale annuelle. Le Conseil Départemental y a fait le point sur la mise en œuvre du Plan d'Action locale. La réflexion sur le War Zao est en cours. Une plaquette APF Finistère va être réalisée à la rentrée.

Un groupe de travail sur l'insertion professionnelle a été constitué.

Les relais locaux se mettent progressivement en place ; d'ores et déjà, des groupes relais existent à LESNEVEN, à CROZON, à PONT-L'ABBE et à QUIMPERLE.

L'**accessibilité** a été au centre de cette assemblée ; Le rôle de la sous-commission départementale, la fonction des commissions communales ont été détaillés; il en ressort une **forte inquiétude** quant à l'objectif d'une cité accessible en 2015 et la nécessité de faire de chaque adhérent APF une sentinelle de l'accessibilité de sa commune.

COMMISSIONS COMMUNALES D'ACCESSIBILITÉ

La loi prévoit que toutes les communes de **plus de 5.000 habitants** doivent mettre en place une commission communale d'accessibilité (ou intercommunale).

Les adhérents APF réunis en assemblée départementale le 26 avril ont décidé, après les récentes élections municipales, d'interpeller le préfet sur l'importance de l'installation de ces commissions mais aussi les maires et les présidents de groupements de communes concernées.

Depuis cette date, de nombreux contacts ont eu lieu pour l'installation de ces commissions. A la rentrée, la plupart de ces instances devraient être réunies et compteront pour chacune d'entre elles des représentants APF.

Pour autant, il nous faut être très vigilants: ces commissions ne sont que des outils, des instances de concertations qui doivent aboutir à la réalisation **d'un état des lieux** de l'accessibilité et à une programmation des travaux à effectuer.

Tous les adhérents APF du Finistère ont reçu une brochure sur les principales dispositions en matière d'accessibilité et nos représentants en commission communale ont entre les mains la marche à suivre pour que ces commissions travaillent efficacement.

A noter que quelques communes ignorent toujours les termes de la loi et l'obligation de concertation qui est la leur: CROZON – PLOUDALMEZEAU – SCAER.



TRANSPORTS

Fabrice GAKIERE, Marc DUFEIL et Jacques LE FORESTIER participent au titre de l'APF aux réunions du schéma transport du Conseil Général visant à adapter progressivement les lignes inter-urbaines.

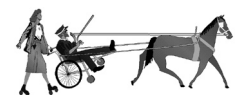
Depuis une année, une première liaison est accessible entre BREST et SAINT-RENAN; des liaisons au delà de SAINT-RENAN vers PLOUMOGUER, PLOUDALMEZEAU sont assurées par des minibus accessibles en fonction de la demande.

Une seconde ligne va être testée prochainement; il s'agit probablement de la liaison entre QUIMPER et CONCARNEAU

La communauté de communes de QUIMPERLE, à la demande des adhérents APF, a en projet de mettre en place un transport à la demande pour les personnes handicapées et les personnes âgées; le service fonctionnera sans doute à partir de 2009, tous les jours de la semaine (y compris le dimanche et deux soirées par semaine) pour un prix à la course de 2 €. Nous avons rencontré les responsables du service de transport à QUIMPER et à BREST pour une extension du transport à la demande dans ces deux agglomérations.

À BREST, nous avons exprimé le mécontentement de nos adhérents quant au mauvais fonctionnement des bus accessibles.

À QUIMPER, nous avons redit notre souhait d'aller au plus vite vers des transports accessibles en totalité.



La M.D.P.H.



La Maison Départementale des personnes handicapées a déménagé depuis début juin pour des locaux neufs bien plus vastes.

Adresse de la M.D.P.H.:

1C, Rue Félix le Dantec
Créach Gwen
29018 QUIMPER
cedex
02.98.90.50.50

Nous déplorons les **délais d'instruction des dossiers** beaucoup trop longs pouvant engendrer une interruption des droits; il faut environ une année pour instruire une demande de prestation de compensation, ce qui est inadmissible.

De ce fait, les personnes faisant appel à des services Auxiliaire de vie vont voir les tarifs de ces services doublés sans connaître le montant de la prestation dont ils vont pouvoir bénéficier; nous encourageons les personnes dans cette situation à **protester énergiquement** auprès de la MDPH et à envoyer un double de leur courrier à la DDASS, Venelle de Kergos à QUIMPER.

Par ailleurs, le Collectif a sollicité la MDPH, le Conseil Général et la DDASS pour un élargissement des conditions d'accès au Fonds Départemental de compensation. Nous souhaitons que ce Fonds intervienne pour le reste à charge sur le transport des accueils de jour, sur le financement des ordinateurs pour les étudiants et surtout nous demandons que ce Fonds puisse être sollicité par les bénéficiaires de l'ACTP.

War Zao juillet 2008 - P6

DERNIERE MINUTE !

Ce jeudi 10 Juillet, Bernard TASTET excédé de constater que le versement de son A.C.T.P. était interrompue malgré une demande faite dans les temps a décidé de s'installer dans le hall du Conseil Général.

Le déroulement des faits explique la colère de Bernard : dossier de renouvellement d'A.C.T.P. expédié le 2 Septembre 2007 pour une fin de droits en mars 2008.

Mi-février, Bernard commence à s'inquiéter de ne pas avoir reçu la visite d'un contrôleur de la M.D.P.H., il se déplace donc à la M.D.P.H., à l'accueil on lui dit, oui, oui nous allons voir ça cette semaine ! Mais Bernard demande un rendez-vous immédiatement, finalement il obtient un rendez-vous pour le 4 mars.

Connaissant la liste d'attente pour les commissions, Bernard demande une prolongation des droits pour qu'il n'y ait pas d'interruption de versement.

Le 18 mars la C.D.A. (Commission des Droits et de l'Autonomie) se réunit et Bernard reçoit la notification par la M.D.P.H. quelques jours plus tard, tout allait bien, jusqu'au mois de juin où il ne reçoit pas son A.C.T.P.

Ce jeudi Bernard s'installe dans le hall du Conseil Général bien décidé à ne quitter les lieux que lorsque le problème sera réglé.

Ce même jour la MDPH dit avoir expédié la notification au Conseil Général qui prétend ne pas l'avoir reçue d'où l'interruption du versement de l'A.C.T.P. Elle contacte alors le Conseil Général qui mandate le paiement de l'A.C.T.P. de Juin et Juillet.

Ce dénouement ne convient pas à Bernard qui estime légitimement avoir le droit de percevoir l'A.C.T.P. due pour Juin.

Après plusieurs heures, déplacements du staff de la M.D.P.H., prise en main du

dossier par le cabinet du Président du Conseil Général, le Payeur départemental effectue le jour même le paiement du montant de l'A.C.T.P. due pour Juin.

La solution a été trouvée, miraculeusement, grâce à la détermination de Bernard ; les grilles du Conseil Général peuvent être fermées.

Faut-il se réjouir qu'une action individuelle, forte, visible permette de faire valoir ses droits légitimes ou au contraire se révolter du fait que seule la manière forte permette de se faire entendre ? A chacun de juger !

Thierry

RESSOURCES

Merci à tous les adhérents et bénévoles qui se sont mobilisés pour la fête du Sourire; Fleurs, plants et nounours ont été proposés à MORLAIX, BREST, QUIMPER, PLOGOFF, DOUARNENEZ et ont tous trouvé preneurs, ce qui a généré une recette d'environ **2.500 €** pour la délégation.

Le **loto** à PONT-L'ABBE a connu un grand succès dans une ambiance chaleureuse grâce à l'organisation impeccable de Jean-Luc et à l'animation d'Annie.

Maintenant, tous sur le pont pour participer activement aux fêtes maritimes de BREST et de DOUARNENEZ et au Festival du Bout du Monde.

CARNET MONDAIN

C'est un membre du F.L.N.C. qui arrive au Paradis ; St Pierre lui demande : « Vous êtes mort dans un attentat ? »

« Non, répond celui-ci ; c'est juste pour vous avertir que tout va sauter et qu'il vous reste 5 minutes pour évacuer..... »

BRÈVES



Bruno QUELLEC, président du Collectif, était mis en examen dans le cadre d'une plainte en diffamation à l'encontre d'un fonctionnaire de l'Education Nationale.

Rappelons que cette affaire trouve son origine dans le comportement de ce fonctionnaire qui avait suscité une réaction écrite du Collectif et des associations qui le compose.

Le 5 juin dernier, le Tribunal correctionnel de QUIMPER a **relaxé** Bruno QUELLEC après avoir entendu les arguments des deux parties, ainsi que les 19 témoins favorables au président du Collectif.

L'A.P.F. se félicite de cette décision qui reconnaît la possibilité aux responsables associatifs de défendre et de représenter les personnes handicapées avec **une totale liberté de parole**.

À VOTRE AGENDA

Du 6 ou 12 octobre, campagne pour l'accessibilité : «accéder, c'est exister» nous choisirons quelques exemples symboliques de réalisations inaccessibles ou mal accessibles et apposerons des silhouettes rouges marquant l'impossibilité qui nous est faite d'accéder correctement à chacun de ces lieux.

- Dimanche 14 décembre: repas de fin d'année à QUIMPERLE: Salle du Coat Kër.

LOISIRS

Si vous désirez partir en vacances

→ en toute accessibilité,
→ en économisant le prix d'une location,
→ en ayant le choix de votre destination,
→ et ceci plusieurs fois par an,
L'association **HANDIREM** vous offre la possibilité de faire des échanges de maisons entre personnes à mobilité réduite.

Venez nous rejoindre sur le site www.handirem.org (info@handirem.org)

L'adhésion est gratuite jusqu'au 31 décembre 2008 !

Association handirem
10 rue des mésanges,
79450 Saint-Aubin le Cloud

À l'initiative de Jean-Luc RIOT, relais local du Pays bigouden et du Centre nautique de LOCTUDY, une quarantaine d'adhérents APF ont pu goûter les joies d'une sortie en mer; le Port de LOCTUDY, BENODET, la remontée de l'Odét étaient au programme d'une après-midi baignée de soleil. Un repas convivial et la traditionnelle fête de la musique ont clôturé cette belle journée.

Cette année encore, Simone GAC et sa joyeuse équipe de GUISSÉNY ont permis à plusieurs adhérents sportifs de participer à la «Transléonarde»

Les vélos-side accessibles ont accompagné les coureurs et cyclistes sur tout le parcours; tout ceci s'est bien sûr terminé autour d'un repas convivial et animé.

PETITE ANNONCE

Vend système de bain AQUATEC : **200 €** - s'adresser à la Délégation de QUIMPER

FICHES CUISINE

PAIN DE LOTTE

1 kg de lotte
6 œufs
1 boîte de concentré de tomates
1 boîte de crevettes décortiquées

Faire cuire la lotte au court bouillon (20 minutes environ) puis laisser tiédir.

Casser un œuf et le délayer avec la boîte de concentré de tomate puis ajouter les 5 autres en omelette, saler poivrer. Ajouter la lotte bien émiettée à ce mélange puis les crevettes égouttées.

Beurrer un moule à cake et faire cuire au four et au **bain marie** durant ¾ h – 1 h selon. Si ça dore de trop, couvrir avec du papier alu en fin de cuisson.

Mettre au frigo dès refroidissement..

Un jour 3 hommes partent en excursion. Soudain, ils arrivent à une énorme rivière déchaînée.

Il fallait absolument qu'ils se rendent de l'autre côté, mais n'avaient aucune idée de comment la traverser.

Un des hommes pria Dieu en disant : « S'il te plaît mon Dieu, donne moi la force de traverser la rivière. »

Pouf ! Dieu lui donna de gros bras et des jambes très puissantes, et il fut capable de traverser la rivière à la nage en 2 heures, mais faillit se noyer à 2 reprises.

Voyant cela le deuxième homme pria lui aussi Dieu :

« S'il te plaît mon Dieu donne-moi la force ... et les outils pour traverser la rivière. »

Pouf ! Dieu lui donna une chaloupe et des avirons, et il traversa la rivière en 1 heure, mais faillit chavirer à 2 reprises.

Le troisième homme fort de l'expérience de ses 2 compagnons, décide lui aussi de prier Dieu :

« S'il te plaît mon Dieu, donne moi la force, les outils et l'intelligence pour traverser la rivière. »

Et Pouf ! Dieu le changea en FEMME. Elle vérifia la carte, marcha environ 200 m et ... traversa le pont.

Théophile doit partir aux Croisades, et en ce temps-là, il était bien vu d'offrir à son épouse un joli ceinturon fermant à clé....

En prévision d'une disparition brutale plutôt fréquente en pareil cas, il confia la clé à son meilleur ami Godefroy, en qui il a entière confiance.

Théophile vient à peine de partir qu'il entend un galop de cheval derrière lui ; c'est Godefroy qui lui crie : «Théo, tu m'as pas donné la bonne clé !»

La Délégation Départementale

Brest

☎ 02 98 42 07 70

Quimper

☎ 02 98 90 06 10

Thierry DUVAL, Directeur

Lénaïg LE BOT

Annie MOCAER

Attachées de Direction, assurent l'accueil à la Délégation

Virginie LE GALL

Sébastien LE BRAS

Animateurs, avec les adhérents, organisent les rencontres et les loisirs

Le Conseil Départemental

Il définit et met en œuvre la politique de la Délégation APF 29 dans le département. En sont membres élus par les adhérents : *Liliane LE PINDIVIC* (représentante), *Béatrice GOASCOZ* (représentante adjointe), *Jean-Marc TANGUY*, *Bernard LE GUILLOU*, *Jean-Michel MINOT*, *Marc DUFEIL*, *Farid KÉBIR*, *Jean-Luc RIOT*, *François DELAUNÉ*, *Bruno GUERNALEC*, *Jacky LAURENT*, *Jean KERIVEL*, *Michel FLOQUET*, *Stéphane LAMBERT*, *Nolwenn SIMON*.

Les responsables et représentants

Béatrice GOASCOZ, *Marc DUFEIL*, *Jean-Noël COURTOIS* et *Jacques LE FORESTIER* veillent au respect de la réglementation en Commission Accessibilité et Tourisme.

Maria MOURA, *Béatrice GOASCOZ* et *Yvonne CONQ* siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées où ils représentent les personnes handicapées.

Anne Françoise MIOSSEC, et *Jean-Luc RIOT* organisent et animent des rencontres à l'intention des personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

Annaïck RISCH anime une réflexion et une action avec les personnes présentant des difficultés de communication.

Yves LE ROCH représente les usagers à OHÉ-PROMÉTHÉE/CAP EMPLOI

Les Services et Établissements APF 29

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

☎ 02 98 42 64 71

Les Foyers

Keraman à Quimper ☎ 02 98 65 11 11

Kerlivet à Brest ☎ 02 98 41 69 15

Les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

Brest ☎ 02 98 47 63 83, Quimper ☎ 02 98 53 06 81

L'Établissement de Service d'Aide par le Travail

Quimper ☎ 02 98 90 29 24

L'Entreprise Adaptée Briec de l'Odet ☎ 02 98 59 58 09

CARNET DE FAMILLE

Nous adressons toute notre sympathie aux proches de nos amis disparus :

Monsieur CONAN, père de Madeleine OULC'HEN de la FORET-FOUESNANT.

Madame LE ROY, belle-mère de Sterenn de SCAER.

Bruno L'HELGOUAC'H de DOUARNENEZ.

Madame THOMAS de BREST.

Monsieur QUEOURON Gabriel de PLABENNEC

Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !



Cotisation 2008

à envoyer à la délégation

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

.....

◆ Cotisation simple :

25 €

◆ Cotisation et abonnement FAIRE FACE :

46 €

APF - Délégation du Finistère